

Le sénateur Fairbairn: Ne soyez pas si pessimiste, sénateur Lynch-Staunton. Les investissements dans des projets porteurs d'avantages à long terme dans les grands centres où le taux de chômage est élevé, comme Québec, entraîneront la création de milliers d'emplois directs et indirects. Nous améliorerons la qualité de vie de nos citoyens tout en accroissant leurs possibilités d'emploi.

Dans d'autres domaines, comme la formation et l'adaptation à un marché du travail plus concurrentiel nécessitant des compétences techniques, nous sommes déjà à l'oeuvre avec le Service jeunesse qui donnera aux jeunes Canadiens la possibilité de poursuivre leurs études et leur formation en travaillant dans des projets sociaux et environnementaux au sein de leur propre collectivité et ailleurs au pays.

Nous aurons également un programme de partenariat avec les provinces et le secteur privé pour mieux préparer les jeunes à passer de l'école au milieu de travail où un si grand nombre d'entre eux échouent parce qu'ils ne possèdent ni l'expérience, ni les compétences voulues pour trouver du travail. Nous devons donner aux jeunes Canadiens la chance d'acquérir l'expérience nécessaire et les compétences dont ils ont besoin pour réussir. Nos programmes les aideront.

Nous avons besoin d'une population active qui n'est pas seulement qualifiée, mais qui est plus flexible et peut mieux s'adapter à des changements constants. J'espère sincèrement que les entreprises appuieront nos programmes qui les aideront à croître plus rapidement et à devenir plus rentables.

J'aborderai mon prochain sujet avec une fierté non feinte. Je suis très heureuse que le gouvernement se soit engagé à rétablir le financement du Programme national d'alphabétisation.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Fairbairn: Je suis heureuse que le premier ministre m'ait confié la responsabilité de la promotion des activités liées à ce programme. Comme le savent tous les sénateurs, et surtout ceux qui m'ont entendue pendant beaucoup plus longtemps qu'ils l'auraient bien voulu, c'est une question qui me tient particulièrement à coeur. C'est une question qui, depuis une dizaine d'années, m'a fait rencontrer certaines des personnes les plus engagées et les plus dévouées du Canada.

Honorables sénateurs, nous ne devrions jamais sous-estimer l'ampleur de ce problème, même s'il ne figure peut-être pas parmi les questions dont les politiciens aiment parler. Je sais que le sénateur Berntson s'est beaucoup occupé de cette question. Son épouse et lui-même ont fait des choses remarquables en Saskatchewan pour favoriser l'alphabétisation.

Selon Statistique Canada, environ 38 p. 100 des Canadiens adultes, soit plus d'un tiers, ne savent pas suffisamment lire, écrire et compter. Cette réalité a des répercussions économiques énormes que nous commençons à peine à comprendre. Évidemment, ce problème mine sérieusement nos efforts en vue de former et de recycler les travailleurs. Il devient extrêmement difficile d'enseigner à une personne à se servir d'un ordinateur si elle ne peut même pas lire le manuel.

Le problème de l'analphabétisme a aussi des répercussions troublantes du point de vue de la sécurité au travail dans la mesure où certaines personnes ne peuvent pas lire les panneaux indicateurs de danger. Il entraîne aussi des pertes de temps parce que les gens sont incapables de comprendre des instructions

écrites et a aussi de nombreuses autres conséquences dont j'ai parlé au Sénat au cours des dernières années. Et tout cela nuit à notre capacité de soutenir la concurrence sur le marché international.

Ce qui est tout aussi important, c'est que, sur le plan personnel, des millions de Canadiens qui n'ont pas ces compétences fondamentales sont incapables de devenir des participants à part entière au sein de notre économie, au sein de notre société et même au sein de leur propre famille. En rétablissant le financement du Secrétariat national à l'alphabétisation, nous nous trouvons à augmenter notre appui à l'égard des organismes et projets d'alphabétisation d'un bout à l'autre du pays.

Nous participons également à une étude internationale afin de comparer régulièrement les capacités de lecture et d'écriture des Canadiens à celles des habitants d'autres pays. Cela nous donnera une idée beaucoup plus claire de l'efficacité relative de notre approche et nous aidera à concentrer nos efforts sur la façon la plus productive de régler ce problème. Par nécessité, les organismes qui s'occupent d'alphabétisation au Canada sont très décentralisés et essaient d'atteindre les gens là où ils vivent et travaillent. Je communiquerai le plus souvent possible avec ces groupes et organismes et, en particulier, avec les apprenants eux-mêmes.

Le gouvernement est également déterminé à réexaminer notre programme de soins de santé et à trouver des façons de le rendre plus efficace afin qu'il offre de meilleurs services à tous les Canadiens. On mettra davantage l'accent sur les soins préventifs, par exemple en encourageant les gens à se nourrir sainement et à faire de l'exercice physique, et sur les soins à domicile pour les personnes qui nécessitent des soins mais qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées. Cette question est si importante pour le premier ministre qu'il présidera un forum national sur le renouvellement du système de soins de santé au Canada.

Honorables sénateurs, nous continuerons de respecter les cinq principes fondamentaux sur lesquels notre système de soins de santé est fondé, soit l'universalité, le financement public, l'administration publique, l'intégralité et l'accessibilité. L'assurance-maladie est au coeur de l'engagement social du Parti libéral dans notre pays. Nous croyons que chaque Canadien a droit aux meilleurs soins médicaux que le Canada a les moyens d'offrir. Nous avons l'intention de renforcer ce système et non pas de l'affaiblir.

Nous voulons aussi renforcer nos relations avec les premières nations du Canada. Nous présenterons des mesures visant à bâtir un nouveau partenariat avec les autochtones, un nouveau partenariat qui protégera les droits des autochtones et les droits issus des traités et qui nous permettra de travailler ensemble à certaines questions qui intéressent les autochtones, notamment le développement communautaire, le logement, la santé, l'éducation et la justice.

Ainsi, nous mettrons en oeuvre un programme Bon départ pour garantir que tous les enfants autochtones soient nourris, vêtus et logés convenablement pendant cette période très importante de leur vie. Cela les encouragera beaucoup à terminer leurs études et à multiplier leurs chances de succès.

La pierre angulaire du nouveau partenariat que nous proposons est la reconnaissance du droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, que le Parti libéral préconise